

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES  
UNIVERSITAIRES  
DE SAINT-LOUIS (CROUS)



00000250

N°.....MESRI/CROUS/CSA

Saint-Louis, le 23 MARS 2026

## NOTE DE SERVICE

Il est porté à la connaissance du personnel que les heures de travail reprendront leur cours normal :

- du lundi au jeudi : de 08h 00 mn à 16h avec une pause de 30 mn, de 13h 30 mn à 14h 00 mn ;
- le vendredi : de 08h 00 mn à 17h 00 avec une pause de 1h 30 mn, de 13h 30 mn à 15h 00 mn.

Les agents de sécurité, les concierges et les services à feu continu restent soumis à leurs horaires habituels.

### Destinataires :

- CSA, AC ;
- tous Chefs de divisions et de services ;
- tous Coordonnateurs de cellules ;
- tous conseillers ;
- Affichage.

Le Directeur

